

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Tchad	
TITRE DU PROJET : Appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
<p>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD); Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH); Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP). Le PNUD en tant qu'organisme responsable principal de ce projet coordonnera avec les autres agences et impliquera d'autres agences (notamment l'UNICEF et l'HCR) et d'autres organismes et acteurs (DPPA, DPO, UNOCA, BM, CICR) en fonction des initiatives les concernant pour faciliter les synergies d'actions en lien avec le bureau de la Coordinatrice Résidente (BCR) du Système des Nations Unies (SNU). Le PNUD assurera la coordination technique et le BCR, la coordination stratégique de toutes les parties prenantes.</p> <p>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</p> <p><u>Institutions Gouvernementales:</u> Ministère d'État en charge de la Réconciliation nationale et du Dialogue; Comité d'organisation du dialogue national (CODNI), Ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités autonomes; Ministère de la Sécurité publique; Ministère de la Défense nationale et des anciens Combattants, Ministère de la Justice et des Droits humains; Ministère de la Jeunesse et des Sports; Ministère de la Femme; Ministère de l'Économie, de la Planification, du développement et de la Coopération internationale ; Ministère des Affaires étrangères</p> <p><u>Autres acteurs impliqués :</u> Organisations de la société civile, organisations des jeunes et des femmes (CELIAF, CNCJ, AFJT, Voix de la Femme), Union Africaine, CEEAC, autorités locales décentralisées, Tchadiens et Tchadiennes de l'étranger, syndicats, médias, ainsi que les communautés ou populations locales, y compris celles de personnes déplacées et des personnes avec handicap. Si et quand cela est possible, certains groupes armés.</p>	
Durée du projet en mois^{1 2} : 18 mois	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Mise en œuvre nationale dans les 23 provinces, 116 départements et auprès des Tchadiens de l'étranger (essentiellement de la Libye, mais aussi potentiellement du Soudan, de la France, du Togo et des pays du Golfe).

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :
Initiative de promotion de l'égalité des sexes³ Initiative de promotion des jeunes⁴
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :
PNUD : \$2,000,000
UNFPA : \$1,200,000
OHCHR : \$800,000
Total PBF : \$4,000,000
**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :
PNUD : \$80,000
Gouvernement : \$227 000 000 (Axe 2 de la feuille de route de la transition - organisation du dialogue, consolidation de la paix et de l'unité national)
ONU Femmes :
DPA :

PBF 1^{ère} tranche (50%) :	PBF 2^{ème} tranche* (50%) :	PBF 3^{ème} tranche* (_%) :
PNUD : \$ 1,000,000	PNUD : \$ 1,000 ,000	XXXX : \$ XXXXXX
UNFPA : \$ 600,000	UNFPA : \$ 600,000	XXXX : \$ XXXXXX
OHCHR: \$ 400,000	OHCHR :\$ 400,000	XXXX : \$ XXXXXX
Total : \$ 2,000,000	Total : \$ 2,000,000	Total : \$ XXXXXX

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) : Ce projet vise à faciliter une mise en œuvre inclusive, crédible et transparent conforme aux standards internationaux des droits de l'homme du processus de transition, y inclus le dialogue national. Il cherche à le faire en soutenant des structures efficaces et efficaces (entre autres, le Comité d'organisation du dialogue national inclusif (CODNI) et le ministère de la réconciliation et du dialogue) afin de favoriser la transition et de rendre le processus de dialogue opérationnel, d'établir des règles et des mécanismes qui garantissent la transparence, d'améliorer l'engagement et la participation des parties prenantes (en particulier les femmes et les jeunes) , et de mettre en place un système pour faciliter et surveiller la mise en œuvre des résultats.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Les activités, les résultats et l'orientation vers le partenariat du projet sont le résultat d'engagements et de consultations cohérents (plus de 15 réunions) qui ont eu lieu à trois niveaux, avant et après le lancement de la feuille de route de la transition :

- Engagement politique entre le RSSG pour l'Afrique centrale et le CMT, le gouvernement de transition et les OSC ;
- Engagement entre la CR, le CMT et le gouvernement de transition sur le soutien potentiel de l'ONU à la transition ;
- Engagement des agences de façon bilatérale, comme la mission d'évaluation du PNUD entreprise en mai 2021 ou les différentes rencontres du HCDH avec les Ministres de la Justice en charge de droits de l'homme. La mission a rencontré le gouvernement de transition, les OSC, les partis politiques, les groupes religieux, les groupes de réflexion, les groupes de jeunes et de femmes ;
- L'engagement collectif de l'équipe pays des Nations Unies, les discussions et les commentaires sur la conception et le contenu de la feuille de route du gouvernement de transition.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : **43.23%** du budget (**\$1,729,121.65**) sera directement utilisé pour des activités destinées à promouvoir l'inclusion et, la participation et l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ : Pour promouvoir l'autonomisation des femmes, les activités se concentreront sur la participation et la sensibilisation des femmes, tout en veillant à ce que la question de l'égalité de genre figure en bonne place à l'ordre du jour du dialogue national. Les exemples de certaines activités principales sont : i) Appuyer le développement des normes et des modalités de sensibilisation et d'autonomisation des femmes et des jeunes sur la base de quotas qui seront arrêtés par le CODNI pour l'organisation des pré-forums et du dialogue national lui-même conformément au décret sur le quota pour la représentation des femmes aux fonctions électives et nominatives ; ii) faciliter (y compris par l'appui logistique) la participation des jeunes et les femmes par le renforcement de leurs compétences de vie et leur capacités de leadership, promouvoir et protéger les droits humains des femmes et des filles, iii) renforcer les capacités des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées pour leur participation active au dialogue national et la prise en compte de leurs recommandations spécifiques, iv) Organiser des séances de formation et de sensibilisation des jeunes et des femmes touchés par le conflit pour faciliter leur participation dans la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national

Degré de risque du projet⁷ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : (2.1) Réconciliation nationale ;

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue : Résultat Stratégique 3. Gouvernance-paix-sécurité

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : Objectif 16 : Promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives. Cible 16.7 Assurer une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision:

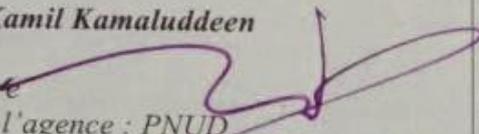
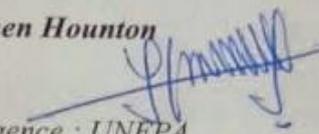
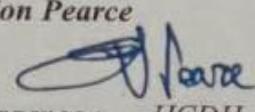
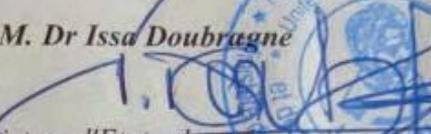
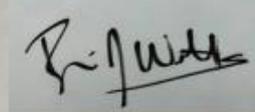
NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹</p> <p>Nom : <i>Kamil Kamaluddeen</i></p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : <i>PNUD</i></p> <p>Date et visa : <i>29 octobre 2021</i></p>	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE²</p> <p>Nom : <i>Sennen Hounton</i></p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : <i>UNFPA</i></p> <p>Date et visa : <i>29 octobre 2021</i></p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE³</p> <p>Nom : <i>Eldon Pearce</i></p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : <i>HCDH</i></p> <p>Date et visa : <i>26 octobre 2021</i></p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : <i>S.E. M. Dr Issa Doubragne</i></p> <p>Signature : </p> <p>Titre : <i>Ministre d'Etat chargé de la réconciliation nationale et le dialogue République du Tchad</i></p> <p>Date et visa : <i>29 OCT 2021</i></p> 
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : <i>Violet K. Kakyomya</i></p> <p>Signature </p> <p>Titre : <i>Coordonnatrice Résidente</i></p> <p>Date et visa : <i>29 octobre 2021</i></p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>for</i></p> <p><i>Oscar Fernandez-Taranco</i></p> <p>Signature </p> <p>Sous-Secrétaire général à l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : <i>2 November 2021</i></p>

¹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

² Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

³ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte du besoin de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

Le Tchad est en proie à une instabilité et une pauvreté récurrente. Figurant parmi les États les plus fragiles, le Tchad n'a pas connu de transfert constitutionnel du pouvoir depuis son indépendance en 1960. Pendant plus de 30 ans, l'autorité officielle a été centralisée. La mort du président Idriss Déby Itno à la suite de combats en avril 2021 a créé une incertitude et un risque de concurrence violente pour le pouvoir, poussant à la limite la capacité institutionnelle déjà faible du Tchad à gérer pacifiquement la succession.

À la suite du décès soudain du président Idriss Déby Itno, au refus du président de l'Assemblée nationale (successeur constitutionnel) d'assumer la haute fonction et à l'approche de la capitale par les rebelles, les militaires ont suspendu la constitution, établi un Conseil militaire de transition (CMT) et se sont engagés à organiser des élections dans les 18 mois. Si cette nouvelle page de l'histoire du Tchad est marquée par de nombreux risques et incertitudes, la période de transition en cours offre également une opportunité de changement, de réformes structurelles et de construction d'un nouveau contrat social. Il existe un consensus selon lequel, bien que la sécurité régionale et nationale ainsi que la continuité des institutions étatiques soient une priorité, les aspirations démocratiques et sociales des Tchadiens ne peuvent et ne doivent pas être une victime, et les différentes voix de la société civile, y compris les femmes et les jeunes, doivent être entendues si la stabilité doit être préservée et si des institutions durables doivent émerger de la transition. La nomination rapide d'un gouvernement civil, la mise en place d'un Conseil national de transition - organe législatif -, l'engagement en faveur d'un dialogue national inclusif, d'une nouvelle constitution, d'élections crédibles et pacifiques et de la liberté d'expression et de réunion constituent un pas dans la bonne direction. L'Union africaine, à la suite de sa mission d'enquête, a décidé que la situation au Tchad ne justifiait pas une suspension, mais que la communauté internationale devait plutôt accompagner la transition. L'UA a spécifiquement appelé à la mise en œuvre sans scrupule de la réforme politique annoncée par le gouvernement, y compris le respect du calendrier de transition de 18 mois.

La fragilité de la situation sécuritaire et l'échec de la transition risquent d'inverser certains des progrès réalisés en matière d'ODD et d'aggraver une situation sécuritaire déjà désastreuse. Le rapport d'examen national volontaire des ODD du Tchad pour 2021 indique que le pays a fait des progrès notables dans la mise en œuvre de certains ODD, notamment dans les domaines les plus importants pour mettre fin à la violence contre les enfants. Le taux de pauvreté a légèrement diminué, passant de 46,7 % en 2011 à 42,3 % en 2019, tandis que le taux de rétention des filles à l'école s'est amélioré, passant de 28,8 % à 41,5 % entre 2011 et 2019. Néanmoins, le Tchad reste l'un des pays les plus pauvres classé à la 187^e place sur 189 de l'IDH. Selon les données de l'enquête ménage 2014/2015, il est estimé que 86% (62% en milieu urbain contre 93% en milieu rural) de sa population est multi dimensionnellement pauvre tandis que 9,9% supplémentaires étant classés comme vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. D'importantes inégalités socio-économiques persistent au détriment des populations rurales et des jeunes, en proie au chômage et au sous-emploi avec des taux respectifs de 22% et 35%.

Les autorités nationales se sont engagées, dans le cadre de la transition politique, à mettre en œuvre un programme cohérent, incluant la facilitation d'un processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale, la révision de la constitution et l'organisation d'élections transparentes et crédibles, à partir d'octobre 2021, selon le calendrier établi dans la feuille de

route de la transition. Alors que des changements avaient déjà été initiés avant avril 2021, comme la révision de la constitution, l'ouverture partielle de l'espace politique, la voix, la participation et la responsabilité étaient fortement limitées. Au cours de la dernière décennie, le Tchad a toujours figuré dans la moitié inférieure de certains des principaux indices de gouvernance (indice de fragilité, indice Mo Ibrahim de gouvernance africaine, indice de transparence).

L'expérience des dialogues précédents indique que l'inclusion et la participation n'ont pas été optimales. La participation des femmes et des jeunes aux processus politiques a été limitée. Au Tchad la hiérarchisation traditionnelle, les stéréotypes et les manipulations favorisent l'exclusion des jeunes. Cela menace la cohabitation pacifique et entrave ainsi les efforts de consolidation de la paix. Cette dynamique se manifeste aussi bien dans l'espace traditionnel comme dans l'espace politique. La hiérarchisation traditionnelle de la société occulte la participation des jeunes aux instances de prise des décisions. L'espace politique est occupé et dominé par des personnes âgées. Alors que les jeunes, dans la consolidation de la paix ont un rôle très important à jouer. Mais le plus souvent ils sont occultés par leurs aînés qui méconnaissent leurs droits, devoirs et libertés et participation active.

Les principaux obstacles auxquels les jeunes sont confrontés, sont multiples et se classifient dans différents axes stratégiques du cadre de développement. La jeunesse rencontre nombre d'obstacles : discrimination, marginalisation, manque d'accès aux opportunités et à la prise de décisions. Un bon nombre des jeunes ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation professionnelle. A ces aspects s'ajoutent le manque des débouchés socio-économiques, l'insuffisance de la participation de la jeunesse dans les programmes politiques, l'inégalité, l'injustice, les préjugés, etc.

L'inégalité entre les sexes persiste dans tout le pays et à tous les niveaux. Même lorsque certaines protections juridiques existent, elles sont souvent mal appliquées et les normes culturelles et sociales entraînent encore des discriminations dans la pratique. Tous les partis politiques sont légalement tenus d'inclure au moins 30% de femmes, mais la participation politique des femmes reste limitée par de nombreux facteurs, notamment le manque d'accès aux fonds de campagne et les normes culturelles qui découragent le militantisme. En février 2021, seuls 15,4 % des sièges du parlement étaient occupés par des femmes. Par ailleurs, la population jeune a également réclamé une participation accrue. Les jeunes hommes et femmes du Tchad, qui constituent environ 70 % de la population, devraient être une ressource précieuse à exploiter, mais leur privation permanente de droits politiques et leur exclusion du développement économique constituent une menace sérieuse pendant la transition et au-delà. Un rapport récent, rédigé par le Collectif des diplômés chômeurs du Tchad, indique qu'"environ 75 000 diplômés sont au chômage au Tchad". L'inclusion des femmes et des jeunes représentant les différentes communautés/provinces du Pays dans la transition sera essentielle. Il sera important de leur faire comprendre les principes démocratiques, les principes de non-violence, les élections pacifiques et contradictoires et la valeur de leur vote. Les jeunes constituent un autre groupe gravement marginalisé au Tchad. Les jeunes hommes et femmes du Tchad représentent une ressource précieuse, mais leur privation permanente de droits politiques et leur exclusion du développement économique constituent une menace sérieuse pendant la transition et au-delà.

Conscient de l'impératif de relever ce défi, le gouvernement de transition a pris certaines mesures pour y parvenir. Une feuille de route de la transition adoptée fin juillet 2021 prévoit la participation des groupes armés à un dialogue national en novembre/décembre - qui conduira

à une révision de la Constitution, suivie d'élections en septembre 2022. Des discussions avec l'aide du gouvernement togolais sont en cours avec neuf groupes politico-militaires, dont le CCMSR, le FACT, le FNDJT, l'UFDD et l'UFR, depuis mai 2021. Dans ses propos publics du 10 août 2021, à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance du Tchad, Mahamat Idriss Déby a lancé un appel pressant aux groupes politico-militaires "pour qu'ils reconsidèrent leur position et reviennent (...) pour un effort collectif". Le président du Conseil militaire de transition a également annoncé que les groupes rebelles qui accepteront de se soumettre au DDR bénéficieront d'amnisties. Pour réduire les risques sécuritaires qu'impliquent les éventuels retours de combattants tchadiens et soudanais de Libye, le président du CMT, Mahamat Idriss Déby, a reçu le 25 août 2021 le vice-président du Conseil présidentiel libyen pour discuter des moyens de mieux sécuriser la frontière commune. Le 29 août, il a également effectué une première visite à Khartoum, où il a rencontré son homologue soudanais, le général Abdel Fattah Al-Burhan, plaidant pour une réactivation de l'accord quadripartite de 2018 entre la Libye, le Niger, le Soudan et le Tchad. Le 21 août 2021, les autorités de transition ont installé le comité de préparation de la participation de l'opposition armée au dialogue national inclusif prévu fin 2021. Ce comité, dirigé par l'ancien président Goukouni Weddeye, et composé également de 11 généraux, travaillera en étroite collaboration avec le comité chargé de la préparation générale du dialogue national (CODNI), qui est dirigé par le ministre d'État chargé de la réconciliation, un ancien rebelle. Ces premières mesures semblent améliorer la confiance et ont favorisé le retour, le 24 août 2021, de l'ancien conseiller politique de l'Union des forces pour la résistance (UFR), un groupe rebelle zaghawa dirigé par un neveu du défunt président Idriss Déby Itno, est rentré au Tchad, apparemment accompagné de quelques autres anciens rebelles, dans le cadre de la sensibilisation du gouvernement de transition à l'opposition armée et du dialogue national inclusif envisagé.

Néanmoins, certains groupes armés ont, pour le moment, exprimé une certaine réserve. Le leader de l'UFR, Timan Erdimi - un proche de la famille Déby exilé au Qatar - ne participe pas à ces consultations et demande une réunion avec les autorités de transition ainsi qu'un pré-dialogue avec l'opposition armée, le tout à Doha. Le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT) - le groupe rebelle qui a lancé la récente incursion au Tchad ayant entraîné la mort de l'ancien président - a demandé une amnistie générale. L'Union des Forces pour la Démocratie et le Développement (UFDD), moins influent, a conditionné sa participation au dialogue à l'exonération de l'ancien président Hissène Habré, récemment décédé.

A ce stade, la volonté politique affirmée du CMT de protéger les droits des citoyens (Re-autorisation des manifestations), de garantir les efforts de dialogue et de réconciliation nationale, pourrait favoriser l'atteinte des objectifs, notamment les réformes structurelles et la tenue de nouvelles élections, que le CMT s'est assigné. La feuille de route de la transition indique très clairement qu'il faut organiser des consultations publiques dans tout le pays.

Le 14 août, les autorités de transition ont nommé les 70 membres du comité d'organisation du dialogue national inclusif, prévu pour la fin 2021. Le comité d'organisation est présidé par le ministre d'État chargé de la réconciliation et du dialogue (un ancien rebelle), avec le chef du parti d'opposition le plus influent (Saleh Kebzabo) comme premier vice-président. 15 sous-comités ont été créés pour faciliter le travail de l'organe. Alors que la plateforme d'opposition "Wakit Tama", qui continue de rejeter le Conseil militaire de transition (CMT), a refusé d'être représentée, deux sièges ont été réservés aux mouvements de la société civile qui font partie de Wakit Tama. Quatre sièges ont également été réservés pour le Conseil national de transition (l'organe législatif de la transition) dont les 93 membres (33% de femmes) ont été nommés le 24 septembre. Le comité d'organisation doit établir le contact avec toutes les parties prenantes

au Tchad et à l'étranger, définir la participation et l'ordre du jour, et assurer le financement. Il doit soumettre ses recommandations au Premier ministre civil dans les 90 jours, qui convoquera ensuite le dialogue en consultation avec le président du TMC. Le 18 août, le Premier ministre civil de la transition, Pahimi Padacké Albert, a officiellement installé les 70 membres récemment nommés du comité d'organisation du dialogue national prévu pour la fin 2021. Sur les 70 membres, 11 sont des femmes et 5 représentent les jeunes. Cela n'est pas conforme à la loi (012 de 2018) sur la parité entre les sexes qui demande une représentation de 30% dans les postes nominatifs et électifs. Cependant, 2 femmes sont présentes au sein du bureau du Comité- la 3e vice-présidente et la trésorière générale.

Compte tenu des capacités très limitées du comité d'organisation du dialogue national qui dirige la transition, ces processus bénéficieront d'un soutien substantiel des partenaires. Le projet s'appuiera sur les réseaux communautaires, de la société civile et du gouvernement infranational existants du PNUD pour faciliter l'engagement de la Feuille de route à déployer immédiatement des dialogues nationaux à travers le pays, avec un accent particulier sur les plus marginalisés, y compris les femmes, les jeunes, les personnes avec handicap et les pauvres urbains et ruraux. Il s'agira également d'aider le CODNI à développer sa stratégie de sensibilisation et d'éducation, et d'engager directement les partenaires de soutien (y compris les OSC, les organisations communautaires, les organes gouvernementaux locaux, les universitaires et les médias) afin de les aider à travailler avec le CODNI pour soutenir le déploiement de cette stratégie. Les Nations Unies ont également une grande expérience du travail avec la société civile pour soutenir leurs propres efforts afin de diriger leur plaidoyer vers le gouvernement, ce qui influencera ce projet.

Le SNU, un des acteurs les plus importants en soutien au développement, à la promotion des Droits de l'Homme, aux actions humanitaires et à la consolidation de la paix au Tchad, apporte sa contribution à ce processus. Il accompagne principalement le ministère de la réconciliation nationale et du dialogue en coordination avec les autres partenaires techniques et financiers en vue d'un processus inclusif, pacifique, et respectueux des standards internationaux en matière de droits de l'homme.

Il existe un partenariat solide entre l'ONU et les autorités de transition. Pour l'instant, le SNU est le plus grand acteur dans l'espace de stabilisation et a cultivé des relations durables avec certains des agents de changement critiques qui joueront un rôle déterminant dans la transition. Sous le guide de RSSG et la direction de la Coordinatrice résidente, le SNU a un accès complet au gouvernement de transition, à la présidence (CMT) et aux agents du changement comme le Premier ministre, le ministre de la Justice, l'opposition politique, les chefs religieux et les OSC. Ce sont des relations durables et de confiance que le SNU a cultivées en travaillant sur les élections, la révision constitutionnelle, le développement local, les droits de l'homme et la stabilisation. Sous la direction de la CR, l'ONU et le ministère de la réconciliation nationale et du dialogue organisent un engagement régulier entre les partenaires du développement et le gouvernement sur le soutien à la transition.

Le projet consultera le représentant de haut niveau de l'UA à travers l'international support Group, mis en place par la communauté internationale en soutien à la transition au Tchad. Le Haut Représentant de l'UA pour la transition au Tchad, lors de sa rencontre avec les partenaires le 29 juillet, a réaffirmé son intention de mener sa mission dans le cadre du partenariat stratégique avec l'ONU et a invité les partenaires à soutenir la feuille de route de la transition. Le Haut Représentant de l'UA travaille en étroite consultation avec le RSSG et avec la

Coordonnatrice résidente afin d'opérationnaliser au mieux sur le terrain le partenariat stratégique avec l'ONU.

Ce projet vient en appui à la mise en œuvre de l'Axe 2 : Organisation du Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale, et de l'Axe 3 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de Droit de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition approuvée en juillet 2021. Il s'inscrit également dans la droite ligne des résolutions de l'Union Africaine (PSC/BR/COMM (CMXCVI), et de la feuille de route du RSSG et de la CEEAC qui appellent les partenaires du Tchad à l'accompagner dans cette phase critique afin de préserver l'intégrité et la stabilité du pays mais également appuyer le processus de transition notamment la tenue d'un dialogue national inclusif et sincère qui déboucherait sur l'adoption d'une nouvelle constitution et la tenue des élections dans les 18 mois .

Nom du projet (durée=)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Promouvoir une transition responsable, inclusive et pacifique au Tchad dans le cadre de la Facilité régionale de gouvernance pour la gestion des transitions inclusives (MIT) en Afrique	\$1.8m PNUD	Le projet est intégré dans la facilité de gouvernance régionale de l'EBR pour la gestion des transitions inclusives, qui est conçue pour tirer parti des capacités mondiales et régionales du PNUD, de ses connaissances et de ses partenariats avec des institutions régionales. Il s'agit d'accompagner les institutions de transition dans la promotion d'un dialogue national inclusif, en vue (i) d'un nouveau contrat social pour la décennie à venir, (ii) de la rédaction de la nouvelle constitution et (iii) d'un processus électoral national, inclusif et participatif et de la mise en place et du renforcement des institutions démocratiques.	Le projet soutiendra les deux organes pour s'assurer qu'ils sont structurellement équipés pour gérer ces processus, y compris en fournissant des équipements et d'autres logistiques si nécessaire. . Il soutiendra également l'élaboration d'une nouvelle constitution et le renforcement des capacités des institutions de transition. Ce projet facilitera le dialogue politique. Le projet utilisera sa structure de gouvernance - le comité directeur - pour faciliter le dialogue politique et l'engagement en profondeur avec les partenaires et le gouvernement de transition. La conversation porte soit sur un thème

			spécifique, soit sur l'orientation générale de la transition.
--	--	--	---

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

L'objectif de ce projet est de faciliter un processus politique inclusif et participatif au Tchad, conforme aux standards internationaux des droits de l'homme, pendant la période de transition politique et institutionnelle en cours. Ce faisant, le projet, dans le cadre d'une approche conjointe avec d'autres partenaires tels que l'UA, la CEEAC et le SNU, soutiendra des actions (y inclus le dialogue national) qui renforceront :

- Appropriation nationale : Pour un DN inclusif, son programme doit être aligné sur les besoins et les aspirations nationales et locales. Le rôle des partenaires doit consister à aider le Tchad à trouver des solutions à ses problèmes par des moyens non violents.
- Un organisateur de processus crédible : Pour garantir la participation d'une grande variété de groupes d'acteurs et éviter toute perception de partialité, il est de la plus haute importance d'avoir un organisateur crédible et capable.
- Inclusion et participation : Il est extrêmement important d'atteindre un plus grand nombre de parties prenantes, notamment les partis politiques, les femmes, jeunes, la société civile, les communautés locales, les groupes marginalisés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les réfugiés, les éléments d'opposition armés et non armés, et d'autres personnes qui se sentent exclues du processus de paix et du processus politique.
- Transparence : Le processus de dialogue national doit être public et des observateurs neutres doivent être autorisés à suivre son déroulement.
- Un environnement propice à la participation : Il est essentiel d'améliorer la sécurité et la mise en place d'une sécurité permettant la libre circulation et la participation, en particulier au niveau local.
- Respect du droit à la liberté d'expression et de réunion : Pour que les participants soient pleinement engagés dans le dialogue national, leurs libertés politiques (liberté de réunion, d'organisation et d'expression) et leur accès à l'information doivent être protégés.

Le projet entreprendra une facilitation du dialogue et de l'engagement principalement aux niveaux provincial et national et fournira un soutien technique et substantiel pour mener des campagnes d'information publique, une cartographie sur la situation des droits de l'homme, un engagement à la base et un renforcement des capacités des parties prenantes, en particulier les groupes de femmes, les personnes déplacées et les réfugiés, la société civile et les jeunes/adolescents. Le projet adoptera un engagement ascendant avec les communautés. L'aide sera donc fournie de deux manières :

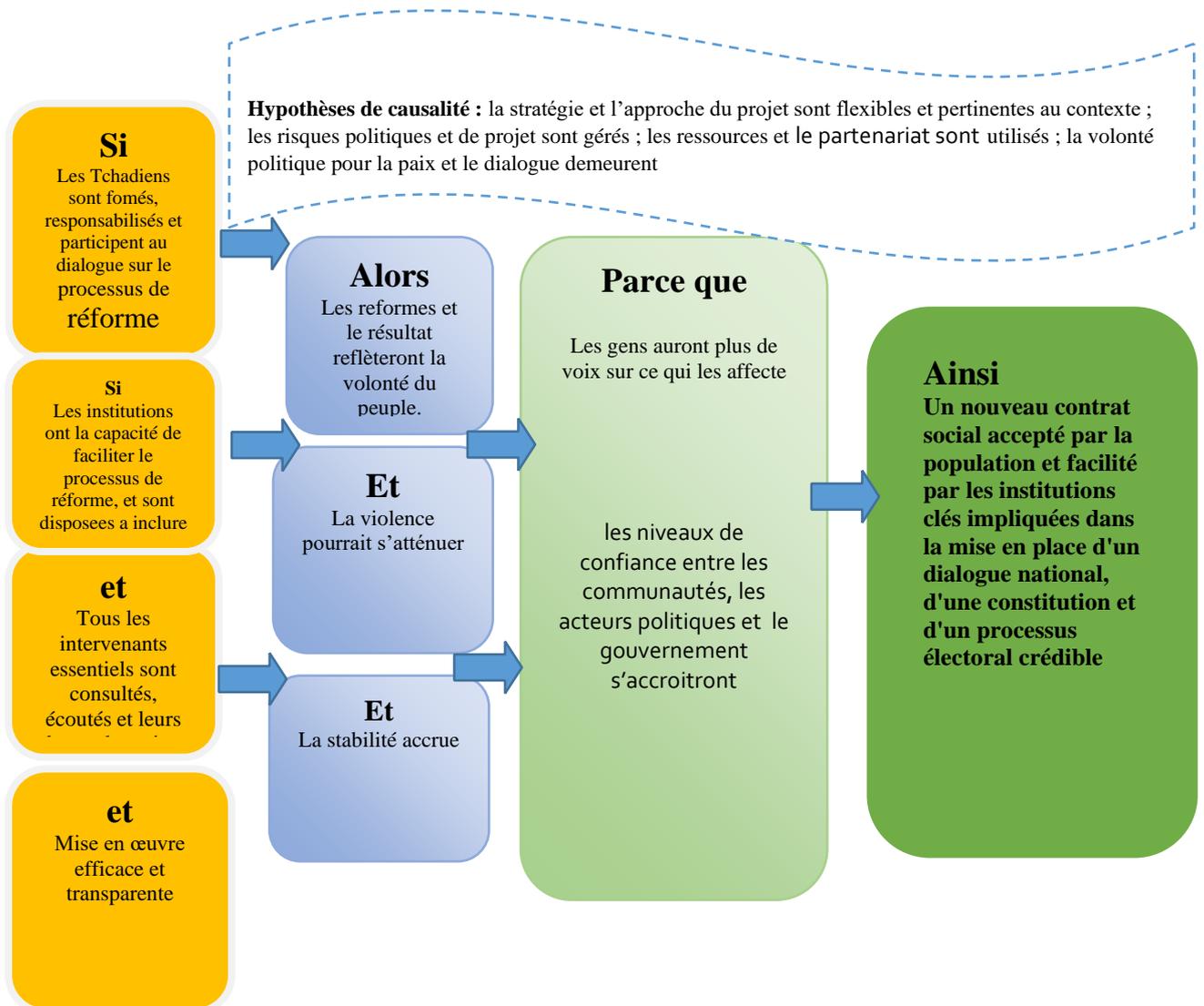
- Soutien par des conseils et une expertise techniques réactifs et de haute qualité : le SNU disposent d'une très forte expertise technique en matière de soutien au dialogue national et aux processus constitutionnels inclusifs et participatifs. Le projet fournira un soutien technique et consultatif direct aux organes clés jouant un rôle décisionnel dans le processus de transition politique, notamment en fournissant des conseils techniques pour éclairer les débats et négociations constitutionnels et le processus de rédaction éventuel. Le projet produira des notes politiques, des documents de

recherche, et fournira des conseils et des expériences politiques comparatives sur des sujets clés pertinents pour les rédacteurs de constitution. Ces mémoires techniques et ce matériel éducatif alimenteront également le programme d'éducation et d'engagement du public.

- Soutien de la capacité institutionnelle aux organes et processus clés de la transition : Le Bureau du Premier Ministre, le CODNI, le MNRD et les OSC devront être soutenus, par le biais d'un mélange de plaidoyer, d'établissement d'agenda, de formation et d'assistance consultative, de documentation, de soutien à la communication pour faciliter certaines activités ; soutien opérationnel. Le PNUD apportera sa vaste expérience en matière de soutien au développement institutionnel et au renforcement des capacités des organes gouvernementaux dans le monde entier, notamment en ce qui concerne le dialogue national.
- Un soutien au dialogue, à la sensibilisation et à l'éducation pour renforcer la participation du public à la transition : La Feuille de route indique très clairement que des consultations publiques et une éducation civique sont nécessaires dans tout le pays. Compte tenu des capacités très limitées des nouveaux organismes qui dirigent la transition et des services décentralisés, ces processus bénéficieront d'un soutien substantiel des partenaires. Le projet peut s'appuyer sur les réseaux communautaires, de la société civile et du gouvernement infranational existants du SNU pour faciliter l'engagement de la Feuille de route à déployer immédiatement des dialogues à travers le pays (23 provinces et 116 départements), avec un accent particulier sur les plus marginalisés, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les pauvres urbains et ruraux. Il s'agira également d'aider le Comité organisation du dialogue national inclusive (CODNI) à développer sa stratégie de sensibilisation et d'éducation, et d'engager directement les partenaires de soutien (y compris les OSC, les organisations communautaires, les organes gouvernementaux locaux, les universitaires et les médias) pour les aider à travailler avec le NDPC afin de soutenir le déploiement de cette stratégie. Les Nations Unies ont également une grande expérience de travail avec la société civile pour soutenir leurs propres efforts afin de diriger leur plaidoyer vers le gouvernement, ce qui influencera ce projet.

Théorie du changement

La logique qui sous-tend cette approche est la suivante : **si** les Tchadiens (y compris l'opposition armée) sont responsabilisés et participent à un dialogue national crédible, **si** les institutions mandatées pour organiser le dialogue, y compris la société civile, ont la capacité de faciliter et d'encadrer un véritable processus de réforme, **alors** les réformes et les résultats du dialogue national refléteront la volonté du peuple, la violence pourrait s'atténuer et il y aura une stabilité accrue **parce que** les gens auront plus de voix sur ce qui les affecte, les niveaux de confiance entre les communautés, les acteurs politiques et le gouvernement augmenteront, augmentant **ainsi** la probabilité que pour la première fois de son histoire, le Tchad soit témoin d'une transition de pouvoir crédible et totalement maîtrisée. **L'hypothèse clé** est qu'il y aura une réduction de la violence et une forte volonté politique d'entreprendre la réforme. Vous trouverez ci-dessous une représentation schématique de la théorie du changement.



(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

- a) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Résultat 1 : La participation de la population à un dialogue national transparent, inclusif et crédible - Ne laisser personne de côté (3 mois)

Produit 1 : Les organismes responsables de la conception et de la mise en œuvre du dialogue national sont dotés des capacités nécessaires pour mener des processus inclusifs, transparents, réactifs et pacifiques.

Il est clair que le dialogue national sera la première étape de la transition politique, mais comme indiqué précédemment, il y aura très probablement un chevauchement avec le processus

d'élaboration de la constitution. Le dialogue national prendra d'une manière ou d'une autre des décisions sur le contenu constitutionnel et qu'il " passera le relais " à un autre organe constitutionnel pour finaliser le texte. Ce processus devra être approfondi pour répondre à des questions telles que : Comment les membres du dialogue national seront-ils sélectionnés, afin de garantir qu'ils sont correctement représentatifs de la population (y compris les femmes, les jeunes, les ethnies, la religion, les chefs traditionnels, les réfugiés, les représentations provinciales et la diaspora. Comment les membres du dialogue national prendront-ils leurs décisions (par consensus, à la majorité) ? Comment le Dialogue national et le Conseil national de transition interagiront-ils ? Le Dialogue national ou le Conseil national de transition auront-ils le pouvoir de décision final sur le texte constitutionnel ?

Avec le soutien du PNUD, le CODNI a été formé et son règlement intérieur est en cours d'élaboration. Le processus de dialogue national sera dirigé par le Comité organisation du dialogue national (CODNI), avec le soutien du ministère de la Réconciliation nationale et du Dialogue (MNRD). Ces deux organes ont un besoin urgent de soutien pour leur permettre de diriger le processus, ainsi que de concevoir la méthodologie spécifique du dialogue. Dans le cadre de ce produit et de cette activité, le projet fournira un soutien opérationnel pour la mise en place des deux organes, ainsi que des conseils techniques sur une série de questions :

- Fournir un soutien consultatif, politique et technique (planification et soutien logistique, coordination, expertise politique) au Comité d'Organisation du Dialogue national afin d'orienter et de contribuer à l'établissement d'un consensus, notamment sur la définition des termes de référence, critères et quotas de participation, de l'ordre du jour, le calendrier, code de bonne conduite, le règlement intérieur, et la mise en œuvre du processus de dialogue national et développer un plan d'action/feuille de route sur la mise en œuvre et suivi des résultats et recommandations du Dialogue national, en consultation avec les OSC (y compris la société civile dirigée par des femmes et les jeunes), les organisations de jeunesse, de défense de droits de l'homme et des droits des femmes ;
- Une injection (sur demande et en fonction de la nécessité) à court terme de capacité en personnel sera également fournie,⁹ selon les besoins, pour s'assurer que le CODNI, le Ministère Secrétariat Général du Gouvernement, des Conseillers en charge de la Réconciliation à la Primature et à la Présidence en lien avec les missions de la transition, puissent effectuer leur travail rapidement, afin de garantir la feuille de route de la transition.
- Pour améliorer la transparence et la participation, un site web/une plateforme de médias sociaux sera créé(e), qui servira à fournir des informations (en français et en arabe) opportunes sur tous les aspects du dialogue et permettra également une participation virtuelle au processus de dialogue. Il permettra également aux tchadiens de suivre le dialogue en ligne et de partager leur opinion.
- Des conseils techniques seront fournis (au CODNI et au MNRD, mais aussi à tout autre organisme devant être impliqué) pour concevoir et approuver le contenu et la méthodologie du dialogue national, ainsi que l'approche stratégique pour alimenter les contributions locales dans les dialogues provinciaux et enfin dans le dialogue national.

Produit 2) Élaborer et mettre en œuvre une campagne d'engagement civique (en français, arabe et autres langues locales) tenant compte des conflits, de l'égalité de genre et du contexte local, avec des actions de sensibilisation adaptées aux principaux groupes marginalisés, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les analphabètes.

⁹ ils seront recrutés selon les règles et la procédure de l'ONU.

Les dialogues communautaires, l'éducation publique, l'engagement civique et la consultation communautaire seront tous facilités par une série de stratégies et de partenaires. Dans un premier temps, le projet travaillera avec des partenaires nationaux, en particulier avec le comité d'organisation du dialogue national, afin de développer une stratégie nationale de dialogue, d'engagement civique et d'éducation publique pour guider ce travail. La stratégie sera étayée par une cartographie des populations marginalisées et difficiles à atteindre, qui sera commandée par le projet, afin de contribuer à la conception de la stratégie, pour s'assurer que ces groupes sont atteints et engagés le plus efficacement possible. La stratégie elle-même sera élaborée par le biais d'un processus participatif qui réunira les institutions nationales concernées, ainsi que des représentants d'organisations dont l'adhésion à la stratégie sera essentielle, par exemple, les OSC (y compris celles représentant les femmes, les jeunes et les personnes avec handicap), les organisations confessionnelles, les gouvernements locaux, les chefs traditionnels et les représentants des médias. La stratégie identifiera les différentes activités qui seront mises en œuvre pour : (1) faciliter le dialogue et l'engagement à double sens entre le public, les organes gouvernementaux et les responsables de la transition et (2) éduquer le public sur le processus de dialogue, y compris les questions constitutionnelles clés. La stratégie comprendra également des mécanismes de coordination, afin d'encourager la diffusion de messages communs et cohérents par les différents acteurs. La stratégie comprendra des approches et des activités spécifiques qui garantiront l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des activités et des messages, ainsi que des actions spécifiques visant à promouvoir l'inclusion et l'engagement actif des femmes. Elle comprendra également des stratégies et des activités spécifiques visant à impliquer les jeunes hommes et femmes et les groupes marginalisés tels que les personnes avec handicap, les minorités et les pauvres des zones rurales et urbaines, comme la conception d'"espaces sûrs" où ils peuvent discuter des questions qui leur sont importantes.

Afin d'informer le développement de la stratégie et d'étayer tous les efforts visant à soutenir l'engagement public, le projet fera appel aux conseillers en innovation du PNUD pour aider à identifier des stratégies d'engagement spécifiques¹⁰ qui utilisent un mélange d'approches technologiques et non technologiques de l'éducation et de l'engagement, par exemple, l'utilisation de tablettes et d'énumérateurs formés pour s'engager dans des enquêtes transnationales, des efforts d'éducation et la collecte de commentaires. Bien que le Tchad ait un taux de pénétration de la téléphonie mobile relativement faible, le projet étudiera les possibilités d'utiliser les médias sociaux et d'autres plateformes médiatiques pour mettre en œuvre des programmes éducatifs rentables, au moins dans les zones urbaines et dans le contexte de l'engagement de la diaspora tchadienne. Reconnaissant que les femmes et les personnes âgées peuvent avoir des difficultés à accéder à la technologie (par exemple, l'accès ou le fonctionnement des téléphones mobiles), une attention particulière sera accordée à la garantie que la technologie complète la participation et ne constitue pas un obstacle à la participation active et à l'engagement.

La mise en œuvre de la stratégie de dialogue national, d'engagement civique et d'éducation publique nécessitera une mobilisation importante des ressources en personnel des secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux tchadiens. Bien que le comité préparatoire du dialogue national, l'ampleur de l'engagement public envisagé est tout simplement au-delà des pouvoirs d'un seul groupe. L'expérience d'autres pays qui tentent des processus simples d'engagement civique est d'exploiter les réseaux existants et les relations de confiance que les

¹⁰ Le laboratoire d'accélération du PNUD explore déjà les possibilités

OSC, les groupes communautaires (CBO), les organisations confessionnelles (FBO), les réseaux du secteur privé et les collectifs locaux ont pour atteindre les communautés. Le réseau tchadien des organes gouvernementaux locaux, s'il bénéficie d'une confiance suffisante de la part des communautés, peut également être engagé dans ces efforts. Tous ces groupes seront soutenus pour atteindre leurs communautés, afin de les éduquer et de les engager et d'utiliser cet engagement pour informer les processus de dialogue communautaire, provincial et national qui sont envisagés par la feuille de route de la transition.

Pour soutenir la société civile et les organes gouvernementaux à atteindre systématiquement leurs communautés, le Projet établira le Fonds national d'engagement et d'éducation civique (FEEC) qui sera coordonné en partenariat avec le Comité préparatoire du dialogue national et le Ministère du dialogue national et de la réconciliation. Le PNUD sera responsable de la gestion opérationnelle du Fonds FEEC (y compris la conception des critères de sélection, la gestion du processus de sélection et l'administration des subventions), en s'appuyant sur les conseils techniques de l'équipe One UN. Le FEEC distribuera des subventions sur la base d'un processus d'expression d'intérêt, qui lancera un appel à propositions auprès de la société civile et des organismes gouvernementaux à travers le pays, qui souhaitent être impliqués dans des activités de dialogue et d'engagement civique *adaptées aux principaux groupes marginalisés*. Les partenaires seront sélectionnés en fonction de leur crédibilité, leurs capacités de sensibilisation et de leur aptitude technique à mener des activités éducatives. Le projet travaillera de manière proactive pour identifier les partenaires des gouvernements locaux et des communautés ayant des capacités suffisantes pour mettre en œuvre des activités, en s'appuyant sur le réseau de partenaires au niveau local avec lesquels le PNUD travaille déjà. Ce travail s'appuiera sur la cartographie mentionnée ci-dessus, qui permettra de s'assurer que ces efforts atteignent spécifiquement les populations marginalisées et déplacées qui ont eu tendance à être exclues du processus d'élaboration de la constitution jusqu'à présent (y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les minorités ethno-politiques et les pauvres des zones rurales).¹¹

Parallèlement au processus de sélection des partenaires d'engagement civique, le Projet travaillera avec le Comité organisation du dialogue national et les principaux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour développer la méthodologie de dialogue, d'engagement civique et d'éducation publique. Idéalement, la méthodologie de dialogue permettra aux partenaires locaux de travailler avec les membres de leur propre communauté afin de s'approprier les discussions et leurs résultats, mais il sera nécessaire d'élaborer un ensemble de base de matériel et de stratégies de dialogue pour guider tous les partenaires afin de garantir la cohérence des messages et des discussions axées sur les résultats. Bien que le temps soit un facteur essentiel dans ce projet, il faudra néanmoins prendre le temps de fournir une formation aux bénéficiaires de subventions du Fonds FEEC afin de s'assurer qu'ils comprennent bien le processus de transition et le contenu clé, et qu'ils possèdent également les compétences nécessaires pour faciliter les dialogues et l'éducation communautaires de manière à promouvoir le consensus et à atténuer les conflits. Un budget suffisant pour l'équipe d'engagement civique du projet sera essentiel pour s'assurer que ce travail est déployé de manière efficace mais aussi prudente, et que la formation en cascade peut être fournie à un

¹¹ Pour s'assurer que les messages ne sont pas manipulés, ils seront guidés par les normes mondiales, notamment en ce qui concerne les principes de ne pas nuire et de discours de haine. Les messages fondamentaux seront élaborés collectivement avec le CODNI et l'autorité des médias. L'accès à la subvention sera également conditionné par la garantie et l'engagement de ne pas propager de discours de haine ou de polarisation.

nombre suffisant de partenaires pour que les dialogues communautaires puissent démarrer en temps voulu.

Une partie spécifique du Fonds des FEEC sera allouée pour assurer l'engagement et les activités d'éducation des groupes clés. A cet égard :

Des stratégies spécifiques d'éducation et d'engagement seront conçues - par les OSC et le CODNI- pour les femmes, mais le Projet veillera également à ce que le genre soit intégré dans toutes les activités et matériels d'éducation et d'engagement. Le projet utilisera une approche "One UN" pour tirer parti de l'expertise existante en matière d'égalité des sexes afin de s'assurer que toutes les ressources documentaires sont sensibles au genre, et que tout "programme" d'éducation publique qui est conçu et déployé aborde correctement l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et l'engagement des hommes et des garçons. À cet égard, le projet s'appuiera également sur la base de données constitutionnelle mondiale sur l'égalité de genre pour obtenir une expertise comparative sur les questions de droits des femmes, le cas échéant.

Des stratégies spécifiques d'éducation et d'engagement des jeunes seront également mises en œuvre (par des groupes de jeunes et des OSC), avec des ressources destinées à développer des approches innovantes qui susciteront l'intérêt des jeunes hommes et des jeunes femmes en particulier et à concevoir le déploiement des activités pour s'assurer qu'elles sont sensibles à la manière dont les jeunes sont le plus à même et le plus à l'aise pour s'engager dans ce processus (par exemple, des activités de consultation séparées peuvent être nécessaires pour donner aux jeunes suffisamment d'espace pour s'exprimer). Le projet explorera si des approches en ligne, basées sur la technologie, pourraient fonctionner au Tchad pour engager les jeunes, y compris l'utilisation des médias sociaux pour faire passer des messages (par exemple Facebook, Twitter et TikTok) et la production de slogans et de vidéos accrocheurs à partager.

Des stratégies spécifiques seront développées pour s'engager auprès de la diaspora tchadienne. Cette communauté, petite mais influente, a historiquement joué un rôle dans le développement du Tchad, l'impact des transferts de fonds leur donnant une voix dans la politique locale du Tchad. Des stratégies de dialogue et d'engagement seront développées pour atteindre la diaspora et canaliser ses contributions dans le dialogue. L'organisation de webinaires et la conception de processus de retour d'information en ligne seront des moyens importants pour permettre à la diaspora tchadienne de plusieurs juridictions de s'engager à leur propre rythme et à leur propre manière.

Les médias seront un partenaire essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de dialogue national, d'engagement civique et d'éducation publique, car ils disposent d'une infrastructure existante qui peut être rapidement et efficacement exploitée au profit de ce projet. Des formations spécialisées seront dispensées aux rédacteurs et aux journalistes (en ligne et dans la presse écrite) sur le reportage sensible au conflit et au genre, l'édition, la lutte contre les discours haineux et la vérification des faits afin de garantir un reportage professionnel et un message pacifique lié au processus d'élaboration de la constitution, dans le but de minimiser la désinformation pendant le processus. En utilisant le Fonds NCEE, des subventions compétitives seront accordées aux médias, y compris aux stations de radio communautaires si elles existent, pour mener des actions de plaidoyer, créer des plateformes de débat et de discussion, et produire des reportages précis sur le dialogue et les processus d'élaboration de la constitution.

Ce travail sera également lié aux activités mises en œuvre dans le cadre des autres produits, afin d'aider les organes nationaux de transition à mieux utiliser les médias dans leur propre intérêt. Au minimum, le PNUD facilitera les relations entre le Comité organisation du dialogue national, le Ministère du dialogue et de la réconciliation nationale et le Conseil national de transition et les médias, afin de permettre le partage rapide et efficace d'informations précises et de donner à ces organes nationaux les moyens de s'adresser plus directement au public par le biais de plateformes médiatiques. Le projet travaillera également avec et par l'intermédiaire de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMAV) qui agit en tant qu'organe principal pour les médias au Tchad. Les médias peuvent également être mis à contribution pour soutenir la diffusion des différents rapports de consultation produits par les organes de dialogue national et de rédaction de la constitution, des dispositions individuelles et/ou du projet de texte constitutionnel plus substantiel sur lequel le public est invité à réagir, du texte constitutionnel proposé en cours d'examen, ainsi que du texte constitutionnel permanent final promulgué. Les médias seront également un partenaire important pour fournir des informations précises et fiables une fois que les processus de référendum et d'élections nationales seront lancés et pour contrer la désinformation. Certaines des activités principales comprendront :

- Appuyer le développement des normes et des modalités de sensibilisation et d'autonomisation des femmes et des jeunes sur la base de quotas qui seront arrêtés par le comité d'organisation pour l'organisation des pré-forums et du dialogue national lui-même ;
- Mettre en place un mécanisme de petites subventions (FEEC) pour aider les OSC à entreprendre des campagnes de plaidoyer, de sensibilisation et d'autonomisation ;
- Lancement d'une campagne publique de sensibilisation/communication/plaidoyer, de la mise en place d'une boîte à suggestions pour recueillir des suggestions et propositions des différents acteurs et parties prenantes ;
- Fournir des formations et un soutien aux OSC et aux médias en appui au Comité d'Organisation du Dialogue national afin de faciliter la sensibilisation et la mobilisation des citoyens représentant les différentes corporations afin qu'ils participent de manière constructive au dialogue national.

Produit 3 : Participation et engagement des parties prenantes : l'accent sera mis sur la participation effective des différentes parties prenantes, en particulier celles qui pourraient être exclues du dialogue pour diverses raisons. Il s'agit notamment des femmes, jeunes, des minorités et des groupes marginalisés ainsi que des OSC. Cela se fera par le biais de la facilitation politique et de la négociation (facilité par le RSSG et l'UA), ainsi que par le renforcement des capacités des principales parties prenantes. L'objectif de ce pilier est de faire des initiatives de paix à la base un succès. Le projet soutiendra le Comité préparatoire pour entreprendre un engagement et une participation efficace des parties prenantes dans le processus de dialogue, en particulier l'engagement avec les parties prenantes qui peuvent potentiellement être exclues du processus. Cela comprendra un soutien à :

- Les chefs religieux et traditionnels pour entreprendre la diplomatie et la négociation de la "voie II" ;
- Faciliter les consultations ciblées avec les chefs de l'opposition, les groupes armés - à la demande du gouvernement -, les chefs traditionnels, le secteur privé, les groupes de la société civile et les communautés locales dans leur ensemble ;
- Faciliter les consultations avec des acteurs politiques et des groupes d'intérêt en dehors du pays ;
- Faciliter (y compris l'appui logistique) un engagement global (représentatif et inclusif) avec les communautés locales dans les 23 provinces et 116 départements ;

- Faciliter (y compris par l'appui logistique) la participation de toutes les parties prenantes, notamment : les partis politiques (y compris les femmes leaders politiques), les chefs traditionnels, société civile (y compris la société civile dirigée par des femmes), le secteur privé, les OSC, médias ; les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; les organisations de jeunesse et de défense des droits des femmes, Tchadiens de l'étranger y compris certains groupes armés qui auront signé un accord de paix avec le Gouvernement au dialogue national sur la base du quota déterminé par le comité d'organisation et validé par les différentes parties prenantes;
- Appuyer l'organisation des dialogues civil-militaires pour renforcer la confiance entre l'administration civile, les militaires et les communautés ;

Résultat 2 : La promotion de la cohésion sociale et l'inclusion effectives des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et différents autres acteurs locaux au Dialogue national en vue de favoriser leur représentation et la défense de leurs intérêts

Produit 1 : Les capacités des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées des différentes communes et provinces sont renforcées pour leur participation efficace au dialogue national.

Pour organiser avec succès la participation efficace des jeunes, des femmes et des personnes vivant avec handicap au dialogue national, il est important de préparer les différents acteurs qu'il s'agisse des acteurs directs que constituent ces personnes vulnérables Ce produit 1 rentre dans ce cadre d'organisation des sessions (en pool de provinces) de formation, de sensibilisation et de mobilisation pour préparer les différents acteurs (jeunes, femmes, chefs traditionnels et religieux, OSC, personnes vivant avec handicap, etc.) pour leur participation effective au dialogue national. Il s'agira de recruter des experts, spécialement des experts jeunes et des experts femmes pour animer des sessions de renforcement du tissu social des communautés en incitant les autres jeunes, les autres femmes à identifier leurs pairs leaders et connecteurs culturels, sociaux et économiques qui les rendent dépendants les uns des autres en temps de paix et de conflit, par-delà les clivages de sexe et d'âge et des groupes ethniques , et aussi par-delà des obstacles qui empêchent une inclusion effective. Ces experts prépareront ainsi les différents acteurs (jeunes, femmes, chefs traditionnels et religieux, OSC, personnes vivant avec handicap etc.) à travers les sessions de formation, de sensibilisation et de mobilisation pour leur participation au dialogue national dans chaque commune et province. Les capacités de leadership et compétences de vie de ces jeunes et de ces femmes touchées par le conflit seront également renforcées pour faciliter leur participation dans la mise en œuvre des recommandations du dialogue national. Des déterminants socio-culturelles qui constituent un obstacle à la participation des femmes, jeunes et autres groupes de personnes marginalisées dans la vie politique et dans le processus de leur autonomisations seront identifiés et adressés à travers le renforcement des compétences de ces personnes, la recherche de solutions aux défis qui entravent la participation et représentation politique des femmes au niveau local et national et l'élaboration de stratégie de plaidoyer et mise en œuvre des actions concrètes. Des dispositifs de suivi seront mises en place pour documenter et impulser le changement voulu.

Aussi, les meilleures pratiques qui aident à promouvoir la participation et représentation politique des femmes et jeunes seront partagées afin de renforcer le rôle des partis politiques dans l'amélioration de la représentativité des femmes et jeunes au niveau local et national.

Un accent sera mis aussi sur la réalisation de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des jeunes en milieu rural. La mise en œuvre de ce produit se fera à travers :

- Organisation de quatre sessions (en pool de provinces) de formation, de sensibilisation et de mobilisation pour préparer les différents acteurs (jeunes, femmes, chefs traditionnels et religieux, OSC, personnes vivant avec handicap etc.) pour leur participation au dialogue national
- Appui technique pour la traduction simultanée en langues locales lors des sessions formation, de sensibilisation et de mobilisation par pool de province
- Organisation des foras dans 4 pools de provinces pour permettre aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'identifier leurs priorités et de prendre des engagements dans le cadre du dialogue national avec toutes les parties prenantes
- Organisation de séances de formation et de sensibilisation des jeunes et des femmes touchés par le conflit pour faciliter leur participation dans le dialogue national et dans la mise en œuvre des recommandations du dialogue national ; La prise en charge le transport et la participation des délégations pour les consultations provinciales et des provinces vers N'djamena pour l'étape de la consultation nationale à N'djamena du dialogue national

Produit 2 : les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées participent activement au dialogue national et leurs recommandations spécifiques sont prises en compte.

Il sera organisé par province et par commune des foras pour permettre aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'identifier leurs priorités et de prendre des engagements dans le cadre du dialogue national avec toutes les parties prenantes. Une assistance technique leur sera fournie pour élaborer des rapports et recommandations pertinents et représentatifs de leurs opinions pendant les consultations provinciales et qui seront à défendre pendant leur participation au dialogue national. En s'intégrant dans les plateformes existantes comme le U-Report de l'UNICEF, il sera développé une plateforme digitale inclusive pour collecter les avis et contributions des jeunes et des femmes de tout le pays durant les processus de dialogue et de réconciliation. Des questions relevant de la bonne gouvernance, de la démocratie participative, de la citoyenneté ou encore de l'écocitoyenneté en lien avec les femmes et jeunes seront abordés, recueillies à tous les niveaux, afin de formuler les actions favorisant leur accès aux ressources, à la gestion et l'organisation sociales, la participation et la prise de décisions dans la vie active/politique et les diverses négociations. Des dispositions garantissant une participation des femmes et jeunes à la vie politiques seront incluses dans les recommandations. Dans cette optique : il y aura

- Un appui techniquement l'élaboration des rapports des recommandations des consultations provinciales pour leur participation au dialogue national
- Le développement d'une plateforme d'innovation digitale pour collecter les avis et contributions des jeunes et des femmes de tout le pays durant les processus de dialogue et de réconciliation ;
- Une étude sur l'indice de cohésion sociale en tant que premier pas vers l'élaboration d'une politique nationale en matière de cohésion sociale et d'intégration nationale ;

- Organisation d'un atelier de validation du rapport d'étude sur l'indice de cohésion sociale
- Organisation (y compris le recrutement de deux experts) de sessions de renforcement du tissu social de la communauté en incitant les jeunes, les femmes à identifier les connecteurs culturels, sociaux et économiques qui les rendent dépendants les uns des autres en temps de paix et de conflit, par-delà les clivages de sexe et d'âge

Produit 3 : La capacité des décideurs y compris les organisateurs du dialogue national sont renforcés pour la participation des femmes, jeunes et personnes à besoins spécifiques et la prise de leurs recommandations spécifiques pendant et après le dialogue

Les décideurs y compris les organisateurs du dialogue national sont des personnes clés du processus de transition qui doivent adhérer et s'engager à l'idée que la participation des personnes vulnérables et souvent "laisser pour compte" comme les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec handicap est incontournable pour la réussite du dialogue national mais aussi la période après le dialogue national pour le maintien de la cohésion sociale et la paix.

A cet effet, un travail de plaidoyer et de sensibilisation doit viser ces cibles secondaires. Des sessions de renforcement de capacité sur des questions spécifiques à savoir les rôles que les femmes et les jeunes peuvent jouer dans l'ensemble du processus du dialogue national ainsi que l'utilisation de l'approche intégrée entre les hommes et les femmes (Gender Mainstreaming).

Dans ce cadre les activités ci-après seront organisées à leur intention :

- Développement des documents de plaidoyer et d'information
- Organisation des sessions de plaidoyer et d'information
- Organisation des sessions de renforcement des capacités sur l'engagement des jeunes et sur l'approche intégrée entre les hommes et les femmes (Gender Mainstreaming)

Résultat 3 : L'approche basée sur les Droits de l'Homme est intégrée dans le processus de transition

Produit 1 : une cartographie de la situation des droits de l'homme y compris des droits des femmes et d'autres groupes à risque est réalisée. Conformément aux objectifs de la feuille de route de la transition adoptée par le Gouvernement de la Transition en juillet 2021, la cartographie sur la situation des droits de l'homme y compris des droits des femmes et d'autres groupes à risque permettra d'attirer l'attention des nouvelles autorités tchadiennes sur certains défis importants en matière des droits de l'homme à travers des données empiriques sur les violations passées et présentes. Ce document sera une précieuse source d'informations et un outil essentiel de plaidoyer pour et auprès des institutions publiques en vue de produire des changements positifs dans la société tchadienne ainsi que de mobiliser des moyens substantiels de la part de la communauté internationale au profit desdits changements. Il pourra devenir un des inputs principaux au Dialogue. Pour aboutir à ce document de plaidoyer international en faveur de la réalisation des droits humains de toutes et de tous au Tchad, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme appuiera le Gouvernement de transition, en particulier le Ministère de la Justice chargé des droits humains, dans le cadre du présent projet, dans la détermination de la couverture géographique et de la portée temporelle de cette cartographie.

Le HCDH fournira par ailleurs de l'expertise technique et du personnel qualifié pour conduire cette opération sur le terrain et dans les limites convenues. L'opération inclura des missions de terrain pour des spécialistes nationaux et internationaux et un rapport final sur la situation des droits humains dans le pays.

Produit 2 : *La commission de vérification des détentions illégales est mise en place et opérationnelle*¹². En vue de rendre la société tchadienne plus inclusive et juste, la feuille de route du Gouvernement de transition inclut la mise en place d'un système par lequel la puissance publique et chaque citoyen resteront soumis au respect du droit, un système qui sera fondé sur le principe essentiel du respect des normes juridiques. Dans ce cadre, et comme pour donner le signal, la feuille de route, dans son axe 3 prévoit la mise en place d'une commission de vérification des cas de détentions illégales. Il s'agit des cas de détention de personnes sans fondement légal, par exemple des détenus politiques, des personnes non jugées dans un délai raisonnable, des détentions en violation des règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus, etc.). Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme appuiera le Gouvernement de transition, en particulier le ministère de la Justice chargé des droits humains dans la mise en place et dans le fonctionnement de cette commission. Cet appui passera par des ateliers de formation aux membres de cette commission sur les notions d'arrestation et détention illégale ou arbitraire, de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, de procès équitable et des règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus. L'appui du HCDH va également prendre la forme de missions conjointes avec les membres de la Commission de vérification des détentions illégales dans les prisons et autres lieux de privation de liberté. Le travail de la Commission pourra aussi déboucher sur la préparation à l'utilisation d'un système digitale de numérisation des détentions que le Ministre de la Justice souhaite soit mis en place de façon permanente dans le futur.

Produit 3 : *Le monitoring de la liberté d'expression et d'opinion, du droit de réunion et de manifestation pacifique avant, pendant et après la tenue du Dialogue national inclusif, le référendum constitutionnel et les élections générales.* Pour assurer un environnement favorable à la tenue du dialogue national inclusif, du référendum constitutionnel et des élections générales, le Bureau du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme s'organisera pour conduire un monitoring des droits de l'homme durant tout le processus de transition, notamment les droits liés à la participation. Le HCDH fera de l'observation des manifestations publiques de protestation ou de soutien organisées par les différentes couches de la société telles que les travailleurs, les jeunes et les femmes, les organisations de la société civile, les associations de défense des droits de l'homme, les partis politiques d'opposition ou de la mouvance présidentielle, etc. L'objectif sera d'observer le déroulement, le comportement et la nature des discours des manifestants, et d'évaluer le degré d'encadrement de ces manifestations par les forces de sécurité intérieure, l'usage éventuel de la force par ces dernières et son degré de proportionnalité. Ce monitoring permettra d'évaluer le degré de jouissance de la liberté d'expression et d'opinion, de la liberté de réunion et d'association, de manifestations pacifique par les citoyens tchadiens. Il s'agit d'un baromètre de l'inclusion. Le bon déroulement du processus référendaire et électoral reposera sur le respect des droits de l'homme, notamment des droits civils et politiques. Il s'agira d'évaluer le degré de respect du droit de vote, du droit de se porter candidat, du droit de participer sans discrimination aucune (qu'elle soit fondée sur l'origine ethnique, la race, le sexe, la religion, un handicap, l'âge ou

¹² Après la transition, il sera considéré que la commission aura fait son travail en révisant l'éventuelle illégalité des détentions et la Commission cessera d'exister

l'orientation sexuelle, le statut social, etc.) à la conduite des affaires publiques, de la liberté d'expression et d'opinion, de la liberté d'association, de réunion et de manifestation pacifique et de la liberté de mouvement. Le HCDH déploiera des équipes de monitoring dans les provinces, en fonction du besoin et des capacités, pour observer et recueillir les éléments nécessaires à cette évaluation durant tout le processus de transition.

Produit 4 : *L'audit social des aspects de droits de l'homme de la transition est conduit par les OSC et les acteurs majeurs du dialogue national inclusif sont outillés et sensibilisés aux défis importants des droits de l'homme et les intègrent dans les résolutions finales du DN ainsi que dans le projet de nouvelle constitution.*

Conformément à la feuille de route, le Gouvernement de Transition élaborera un projet de nouvelle Constitution tenant compte des aspirations profondes du peuple tchadien conformément aux conclusions du Dialogue National Inclusif. Ce projet de Constitution aura pour ambition l'établissement des institutions fortes, capables de garantir la justice, la paix et la démocratie. Il est indéniable que l'on ne peut arriver à cette fin sans l'intégration des standards internationaux des Droits de l'Homme, y compris sur les droits humains des femmes et des filles, dans le projet de constitution et dans le chapitre sur les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales. De même, cette ambition du Gouvernement de transition d'établir des institutions fortes capables de garantir la justice, la paix et la démocratie ne saurait réussir sans une politique nationale des droits de l'homme accompagnée de son plan d'action. Pour ce faire, en utilisant la cartographie de la situation des droits de l'homme au Tchad objet du produit 1, le Bureau du HCDH va, dans le cadre de ce projet :

- Organiser une journée d'échanges et d'information avec les membres du comité d'organisation du Dialogue national inclusif et les leaders des différents groupes socio-politiques qui y participent sur l'importance d'intégrer les droits de l'homme dans la nouvelle constitution
- Organiser une journée d'échanges et d'information avec les membres du comité d'organisation du Dialogue national inclusif et les leaders des différents groupes socio-politiques qui y participent sur l'importance de doter le Tchad d'une politique nationale des droits de l'homme et son plan d'action
- Fournir une expertise technique visant l'intégration des standards internationaux des droits de l'homme dans le projet de nouvelle constitution.

En outre, le HCDH appuiera les organisations de la société civile y compris les organisations dirigées par des femmes pour constituer un réseau d'audit social du processus de la transition pour observer de leur part et de manière totalement indépendante le degré d'inclusion et de participation du dialogue national inclusif, du référendum constitutionnel ainsi que des élections générales.

Cet audit social permettra à l'ensemble des acteurs engagés pour la promotion et protection des droits humains et les autres parties prenantes d'assurer la participation inclusive et la redevabilité du processus de transition. Le HCDH, dans le cadre de ce projet et à cette fin, mènera les activités suivantes :

- Formation à l'intention des moniteurs de la société civile,
- Appui au déploiement des équipes d'audit de la société civile sur le terrain,
- Appui à la publication et à la diffusion des rapports de l'audit social mené par les OSC.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- b) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Ce projet devrait bénéficier à environ 6 millions de Tchadiens, dont 60 % de femmes et de jeunes. Étant donné qu'il s'agit d'un projet de niveau national, le projet sera mis en œuvre dans les 23 provinces et dans la capitale Ndjamenas et auprès des Tchadiens de l'étranger (essentiellement de la Lybie, mais aussi potentiellement du Soudan, de la France, du Togo et des pays du Golfe).

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation : PNUD Partenaires d'exécution : <u>Institutions Gouvernementales</u> : Ministère d'État en charge de la Réconciliation nationale et du Dialogue ; ministère de la Justice et des Droits humains ; ministère de la Jeunesse et des Sports ; ministère de la Femme ; <u>Autres acteurs impliqués</u> : Organisations de la Société civile, organisations des jeunes et des femmes (CELIAF, CNCJ, AFJT, Voix de la Femme, Union	\$78m	UE, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Japon, Fonds mondial, FEM	Ndjamenas, Bol, Massakoury	130	36

Africaine, CEEAC, syndicats, médias,					
Organisation bénéficiaire : HCDH	1,013,841 USD	Norvège, UE, Allemagne	N'Djamena	20	7
Partenaires d'exécution : <u>Institutions Gouvernementales</u> : Ministère d'État en charge de la Réconciliation nationale et du Dialogue ; ministère de la Justice et des Droits humains; Ministère de la Femme; Commission Nationale des Droits de l'Homme <u>Autres acteurs impliqués</u> : Organisations de la Société civile, en particuliers les organisations des droits de l'homme, des jeunes et des femmes					
Organisation bénéficiaire : UNFPA	USD 7,754,814.72	Fonds réguliers et non réguliers de l'UNFPA Canada, Japon, CERF, Norvège Banque Mondiale	Ndjamena, Baga Sola	34	13
Partenaires d'exécution : <u>Institutions Gouvernementales</u> : Ministère d'État en charge de la Réconciliation nationale et du Dialogue; ministère de la Justice et des Droits humains; Ministère de la Femme; Ministère de la Jeunesse, Conseil National de Transition, Conseil National de la Jeunesse,					

Autres acteurs impliqués : Organisations de la Société Civile en l'occurrence Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires du Tchad, CELIAF .etc et aussi organisations de Jeunes					
---	--	--	--	--	--

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Gestionnaire de projet/conseiller technique en chef (situé au PNUD et non un nouveau poste) : Le gestionnaire de projet assurera le leadership, l'orientation et la stratégie du projet et sera responsable de la livraison de tous les extrants du projet. Il/ elle sera responsable de diriger l'équipe de projet à travers la planification, la mise en œuvre et la gestion de la livraison des activités, des rapports, des produits de connaissances et d'autres résultats approuvés dans le document de projet ou les plans de travail annuels. 40% du salaire de ce poste sera couvert par le projet.

Spécialiste du genre (situé au PNUD et non un nouveau poste) : une spécialiste du genre fournira des services de conseil en matière de politique pour la mise en œuvre du projet, mais elle sera également intégrée dans les structures du processus de dialogue national. 30% du salaire de ce poste sera couvert par le projet.

Le projet sera géré suivant la modalité d'exécution directe (DIM) en étroite collaboration avec les parties nationales concernées. Les Fonds seront gérés par les Agences des Nations Unies à travers leurs partenaires de mise en œuvre, y compris le cas échéant les ministères sectoriels. Des plans de travail seront signés avec ces partenaires de mise en œuvre, l'accent étant mis sur les OSC, les organisations locales des jeunes et des femmes et les populations cibles à travers le HACT.

La mise en œuvre du projet sera coordonnée par PNUD en collaboration avec l'équipe de consolidation de la paix du Bureau de la Coordinatrice Résidente et les agences prendront la tête de la mise en œuvre des activités et le reporting conjointement. PNUD s'occupera de la consolidation du plan de travail et des rapports et travaillera conjointement avec le secrétariat du PBF dans ce processus. PNUD s'occupera également de l'organisation des réunions de suivi et de coordination de ce projet ainsi que des missions conjointes si nécessaire. Il ne s'agit pas d'un ajout à un projet existant. Il s'agit d'un projet distinct. Des ressources humaines supplémentaires seront recrutées afin de fournir les capacités nécessaires pour soutenir la mise en œuvre du projet et la prestation de services de conseil. En particulier un(e) expert en dialogue et/ ou en médiation et un(e) expert chargé(e) de l'intégration de l'approche de droit de l'homme dans le processus de transition.

Répartition du budget alloué au personnel

Poste	Rôle et Responsabilité	% Temps sur Projet	Montant (USD)
PNUD	Le gestionnaire de projet assurera le leadership, l'orientation et la stratégie du projet et sera responsable de la livraison de tous les extrants du projet. Il/ elle sera responsable de diriger l'équipe de projet à travers la planification, la mise en œuvre et la gestion de la livraison des activités, des rapports, des produits de connaissances et d'autres résultats approuvés dans le document de projet ou les plans de travail annuels.	40%	90,000
PNUD	un(e) expert en dialogue et/ ou en médiation pour la mise en œuvre du projet, mais elle sera également intégrée dans les structures du processus de dialogue national	40%	90,000
UNFPA	Le point focal en charge du projet au niveau de l'UNFPA sera chargé de la coordination et de la gestion courante des activités du projet	40%	96,000
UNFPA	Un spécialiste des questions d'inclusions des jeunes et des femmes	30%	90,546
HCDH Officier de Droits de l'Homme (HRO - P3)	Le HRO sera en charge d'assurer l'intégration des droits de l'homme dans les processus liés à la transition et de travailler spécifiquement sur les produits prévus (la cartographie, la Commission, etc.)	100%	160 000
Total coût personnel		14.38%	14.38%

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Risque politique et sécuritaire : non-respect des délais de transition par les autorités de transition ou incapacité à répondre aux aspirations politiques ou sociales des principales parties prenantes. Près de six mois depuis le début de la transition, la mise en œuvre des priorités est lente. Il est nécessaire de prévoir la possibilité que plusieurs activités prévues, y inclus le dialogue commence tardivement et que le délai de transition soit prolongé	Haut	Le SNU et d'autres partenaires continuent de plaider auprès des autorités de transition pour que le calendrier soit respecté et que le processus soit inclusif.
La désinformation par les spoilers	Moyen	Le soutien à l'engagement civique et aux médias est spécifiquement conçu pour lutter contre la désinformation en mettant en œuvre des activités d'éducation directe, ainsi qu'en travaillant avec les médias pour réduire au minimum leur propre désinformation et promouvoir des reportages plus précis sur les questions de constitution.
Risque financier : manque de ressources engagées par les donateurs pour soutenir le processus de transition.	Haut	Les partenaires du projet des Nations Unies travaillent activement avec la communauté du développement pour encourager le financement adéquat de ce travail essentiel. Le fait que les Nations Unies engagent les autorités sur un projet de transition sera utile pour que les autres partenaires aient plus de confiance dans la transition et s'engagent à l'appuyer eux-mêmes.
Risque opérationnel : lié à d'éventuelles perturbations de l'accès pour la mise en œuvre des activités du projet en lien	Faible	Travailler avec le gouvernement pour atténuer ce risque dans

avec des attaques de groupes extrémistes et rebelles.		certaines zones, notamment les zones du lac, du nord et de l'est.
Risque de réputation Possibilité que le dialogue soit mené de manière non transparente et que cela ait un impact sur la crédibilité et l'inclusivité du processus	Haut	Renforcer la communication et la coordination avec les différents acteurs politiques et les groupes cibles tels que les femmes afin de faciliter l'inclusion et de gérer les obstacles qui pourraient compromettre la crédibilité du processus. On utilisera comme stratégie d'atténuation, l'utilisation des deux tranches pour un financement en conséquence des progrès et la consultation continue entre partenaires, y inclus à travers le International Support Group. Le progrès sera évalué selon le calendrier de la Feuille de Route et tenant en considération les défis spécifiques pour chacun des produits.
respect limité du principe de la sensibilité aux conflits et de l'absence de préjudice	Moyen	toutes les actions/activités chercheront à réduire les tensions existantes ou potentielles entre les acteurs et les communautés.
Risque lié à COVID 19	Moyen	Renforcer la prévention, la vaccination, le lavage des mains et la sensibilisation.

- d) **Suivre / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le PNUD est équipé pour jouer le rôle d'organisateur et fournir un soutien pour la planification et la supervision de la mise en œuvre du projet, qui sera la responsabilité directe de plusieurs entités des Nations Unies participantes, y compris le PNUD. Le personnel du PNUD comprend

un conseiller technique principal P5, un spécialiste du suivi et de l'évaluation et un spécialiste du genre qui seront tous affectés à ce projet.

La planification et la coordination de la mise en œuvre du projet, ainsi que le suivi et l'établissement de rapports (une étude de base -sondage de perception est en cours), relèveront de la responsabilité d'un groupe de travail sur la paix et la gouvernance du PNUAD, composé d'entités de l'ONU disposant de capacités, de programmes et de flux de financement dans le domaine du dialogue et de la réconciliation.

Le GT sera convoqué et dirigé par le PNUD, et il développera, coordonnera et contrôlera un plan de travail commun, répondant aux résultats du projet. Le plan de travail indiquera les activités, les délais, les budgets, les rôles et les responsabilités. Le PNUD agira en tant que RUNO du projet, et le plan de travail développé par le GT indiquera les allocations de fonds aux autres organisations des Nations Unies au Tchad en tant que partenaires de mise en œuvre. Les allocations ultérieures aux partenaires de mise en œuvre pour agir en tant que RUNO peuvent être intégrées dans une révision sans frais qui sera soumise à l'approbation du CR au PBSO comme décrit ci-dessus. Le GT examinera les progrès réalisés et ajustera et renouvellera le plan de travail sur une base continue. Le RUNDP sera responsable de l'ensemble des rapports sur le projet et assurera le secrétariat du groupe de travail. Le GT sera responsable devant les dirigeants de l'ONU au Tchad, par le biais du CR, et rendra les rapports d'avancement largement accessibles aux partenaires de l'ONU et nationaux.

Le PNUD assurera la supervision technique et l'assurance de la qualité, en veillant à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et efficiente dans l'atteinte des résultats et des extrants identifiés tels qu'approuvés par le gouvernement et l'ONU. Le PNUD surveillera régulièrement les progrès, évaluera les risques et veillera à la qualité de l'intervention, conformément aux politiques et procédures de programmation décrites dans le Cadre de contrôle interne des Nations Unies. Le projet utilisera les capacités internes des entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre pour guider et conseiller le personnel du projet sur les questions d'assurance qualité et de gestion des risques dans la mise en œuvre de toutes les activités. Les principales méthodes qui seront utilisées pour suivre les progrès vers les résultats du projet seront les suivantes:

Dans le cadre du cycle annuel :

- Des réunions régulières de coordination du projet, assurant une bonne planification, un bon suivi et une concentration sur les résultats ;
- Rapports trimestriels et semestriels sur le projet, qui évalueront les résultats et l'avancement des activités, les examineront et prendront des décisions afin d'apporter des changements opportuns si nécessaire ;
- L'utilisation d'Atlas comme ressource clé pour suivre la mise en œuvre des activités et le décaissement des ressources afin d'atteindre les résultats visés : activer le journal des problèmes pour faciliter la résolution des problèmes potentiels qui nécessitent une attention particulière ; et activer le journal des risques pour évaluer et répondre à l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre du projet ;
- L'objectif de tous les exercices de suivi et d'évaluation est de recueillir des preuves des résultats et des leçons et de les incorporer dans l'amélioration continue du projet.

Annuellement

- Conformément aux règles d'audit du PNUD, un cabinet d'audit sera engagé à la fin de chaque année du projet pour entreprendre des audits financiers. Cela comprendra un examen de l'efficacité des activités entreprises par rapport aux fonds dépensés dans le processus de chacune des activités entreprises, et représente un engagement de transparence et de responsabilité envers les parties prenantes en général et les donateurs en particulier.

Évaluations

- Une enquête de perception sera menée à la fin du projet pour évaluer l'état d'avancement qualitatif.
 - Dans le cadre de l'évaluation finale, le projet commandera un exercice sur les leçons apprises. Cet exercice, qui sera facilité par un ou plusieurs consultants indépendants, sera réalisé à la fin du projet et sera financé par le projet lui-même.
- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Ce projet a été conçu pour soutenir une transition apaisée, prévue sur une période de 18 mois. Dans ce contexte, il n'est pas prévu que le projet puisse être étendu dans le temps, bien que le financement détermine l'échelle finale du projet, en particulier en termes de portée sur l'éducation publique et l'engagement civique.

Bien que ne visant pas à étendre le projet sur une période plus longue, le projet a été conçu en gardant à l'esprit le désir à long terme de construire une culture durable de constitutionnalisme démocratique pacifique au Tchad. C'est pour cette raison que le projet consacre des ressources substantielles à des activités significatives d'éducation et d'engagement civiques ; l'acquisition de ces connaissances profitera au processus d'élaboration de la constitution et apportera une contribution positive à plus long terme à l'effort du Tchad pour construire un nouveau contrat social et progresser vers une consolidation durable de la paix.

C'est également pour cette raison que le projet s'est engagé à renforcer les capacités institutionnelles et à veiller à ce que la formation et le renforcement des capacités soient intégrés aux activités avec la société civile et les médias. Plutôt que de les "utiliser" comme prestataires d'activités, le projet s'est engagé à en faire l'occasion de les développer en tant qu'organes disposant des connaissances et des capacités nécessaires pour continuer à travailler avec les communautés et à demander des comptes au gouvernement.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant

des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranche dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

On utilisera comme stratégie d'atténuation, l'utilisation des deux tranches pour un financement en conséquence des progrès et la consultation continue entre partenaires, y inclus à travers le International Support Group. Le progrès sera évalué selon le calendrier de la Feuille de Route et tenant en considération les défis spécifiques pour chacun des produits. Les critères pour déclencher la deuxième tranche seront :

- L'achèvement de la phase consultative et du dialogue local dans les provinces ; Les rapports de formations et de sensibilisations pour la préparation des jeunes femmes et autres personnes à besoins spécifiques pour leurs participations au dialogue national ;
- l'intégration d'une approche de droits de l'homme dans le processus de la transition et dans certains produits comme le dialogue national inclusif et la production d'une cartographie sur la situation des droits de l'homme a évolué de manière satisfaisante : les dialogues au niveau local incluent des questions de droits de l'homme et la cartographie est en cours de finalisation.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier		X	
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier		X	Les critères de sélection des OSC seront élaborés conjointement par les Nations unies, les OSC et le comité d'organisation du dialogue national.
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		

11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.		X	
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.		X	
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?		X	
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela		X	

est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?			
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	X		<p>la passation de marchés se fera de manière transparente et concurrentielle, selon les règles et procédures des Nations unies</p> <p>Le projet utilisera des mesures d'économie afin de maximiser le rapport qualité-prix. Le projet adoptera une stratégie de partage des coûts avec d'autres initiatives du PNUD, tant à Ndjamena que sur le terrain.</p>
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	<p>Dévotion du personnel déjà existant au sein des agences au projet. Utilisation du matériel de bureau et de la logistique des agences dans la mise en œuvre du projet (espace de travail, voiture, etc.)</p>

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June 2022	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November 2022	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1st December 2022	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
28 February September	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent’s website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document ;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget ;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June 2022	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November 2022	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1st December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹³
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹³ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: La participation massive de la population à un dialogue national transparent, inclusif et crédible - Ne laisser personne de côté</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>Objectif 16 : Promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives.</p> <p>Cible 16.7 Assurer une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.</p>		<p>Indicateur 1 a : Nombre de personnes qui participent au dialogue national (ventilé par province, sexe et par âge) ;</p> <p>Niveau de référence : 600 Cible: 1.6m</p>	Rapport du dialogue national	
		<p>Indicateur 1 b : Nombre d'opposants qui participent au dialogue</p> <p>Niveau de référence :0 Cible: 35</p>	Rapport du dialogue national	
		<p>Indicateur 1 c : % du territoire couvert par le dialogue national</p> <p>Niveau de référence :0 Cible: 70%</p>	Rapport du dialogue national	
		<p>Indicateur 1 c : Nombre de recommandations qui seront intégrées dans la nouvelle constitution (stipulation qui renforce l'égalité des sexes et la protection)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 25</p>	nouvelle constitution	

	Produit 1.1 : Les organismes responsables de la conception et de la mise en œuvre du dialogue national sont dotés des capacités nécessaires pour mener des processus inclusifs, transparents, réactifs et pacifiques.	Indicateur 1.1.1 existence de la feuille de route et méthodologie pour le déploiement du dialogue national Niveau de référence: 0 Cible : 5		
		Indicateur 1.1.2 nombre de propositions/réformes politiques suggérées par le processus de dialogue Niveau de référence: 0 Cible: 50		
	Produit 1.2 : Élaborer et mettre en œuvre une campagne d'engagement civique tenant compte des conflits, de l'égalité des sexes et du contexte local, avec des actions de sensibilisation adaptées aux principaux groupes marginalisés, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les analphabètes	Indicateur 1.2.1 % d'augmentation du nombre de personnes qui ont confiance dans le dialogue national (ventiler par région / genre / âge) Niveau de référence: NA (une enquête de perception est en cours-PNUD) Cible: 75%		
Indicateur 1.2.2 nombre de personnes qui sont conscientes et participent au dialogue national .				

		Niveau de référence:0 Cible: 2.5m		
	Produit 1.3 Participation et engagement des parties prenantes	Indicateur 1.3.1 Nombre de sessions de dialogue (au niveau national et local avec toutes les parties concernées) convoquées par le CODNI Niveau de référence: 0 Cible: 50		
Résultat 2: La promotion de la cohésion sociale et l'inclusion effectives des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicap et différents autres acteurs locaux au Dialogue national en vue de favoriser leur représentation et la défense de leurs intérêts		Indicateur 2 a : Pourcentage de participants au dialogue national qui sont des femmes Niveau de référence: 0 Cible: 30%	Documents clés du dialogue	
(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)				
(Recommandations de l'Examen périodique		Indicateur 2 b : : Pourcentage de participants au dialogue national qui sont des jeunes Niveau de référence: 0	Documents clés du dialogue	

universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Cible: 30%		
	Produit 2.1 : Les capacités des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées des différentes communes et provinces sont renforcées pour leur participation efficace au dialogue national	Indicateur 2.1.1 : Nombre de femmes, jeunes et autres personnes marginalisées dont les capacités sont renforcées Niveau de référence: 0 Cible: 200	Documents clés du dialogue	
	Produit 2.2 : les femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps et toutes autres personnes marginalisées participent activement au dialogue national et leurs recommandations spécifiques sont prises en compte	Indicateur 2.2.1 : Pourcentage des documents du dialogue national qui intègrent les recommandations spécifiques à l'autonomisation des femmes qui seront adoptés dans les structures de l'État et mis en œuvre Niveau de référence: 0 Cible: 100%	Documents clés du dialogue	
		Indicateur 2.2.2 : Pourcentage des documents du dialogue national qui intègrent les recommandations spécifiques à l'autonomisation des jeunes qui seront adoptés dans les structures de l'État et seront mis en œuvre	Documents clés du dialogue	

		Niveau de référence:0 Cible: 100%		
		Indicateur 2.2.3 : Pourcentage des documents du dialogue national qui intègrent les recommandations spécifiques à l'autonomisation des autres populations marginalisées y compris les handicapées qui seront adoptés s dans les structures de l'État et seront mis œuvre Niveau de référence:0 Cible: 100%	Documents clés du dialogue	
	Produit 2.3: La capacité des décideurs y compris les organisateurs du dialogue national sont renforcés pour la participation des femmes, jeunes et personnes à besoins spécifiques et la prise de leurs recommandations spécifiques pendant et après le dialogue	Indicateur 2.3 : Nombre de décideurs et organisateurs du forums formés et outillés pour défendre l'intégration des femmes, jeunes et personnes à besoins spécifiques dans l'ensemble du processus du dialogue Base : 0 Cible : 309.	Rapport des sessions de plaidoyer, de sensibilisation et de renforcement des capacités des décideurs y compris les organisateurs du dialogue national	
Résultat 3: L'approche basée sur les Droits de		Indicateur 3 a : Degré d'intégration de l'approche basée sur les droits de	Pour les processus (Dialogue National, révision de la	

<p>L'Homme est intégrée dans le processus de transition</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>Objectif 16 : Promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives.</p> <p>Cible 16.7 Assurer une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>l'homme dans le processus de transition</p> <p>Niveau de référence: La Feuille de Route intègre certains aspects des droits de l'homme</p> <p>Cible: Une approche des droits de l'homme sera intégrée dans les activités principales de la Feuille de Route à un degré moyen</p>	<p>Constitution et élections): une évaluation qualitative basée sur les documents (conclusions et recommandations du Dialogue, texte de la Constitution, textes relatifs aux élections) et sur les résultats du monitoring (élections). Pour les produits : la mise en place et la mise en œuvre de la Commission, l'existence d'une cartographie, etc. (comme détaillé pour chaque produit).</p>	
<p>Produit 3.1</p> <p>Une cartographie de la situation des droits de l'homme y compris des droits des femmes et d'autres groupes à risque est réalisée</p>		<p>Indicateur 3.1.1</p> <p>Existence d'une cartographie de la situation des droits de l'homme</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 1 (la cartographie est réalisée)</p>	<p>Le document de Cartographie</p>	
<p>Produit 3.2</p> <p>La commission de vérification des détentions illégales est mise en place et opérationnelle</p>		<p>Indicateur 3.2.1</p> <p>Existence et fonctionnement de la Commission de Vérification des détentions illégales</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: La Commission est mise en place et fonctionne</p>	<p>Documents relatifs à la création de la Commission, y inclus rapports de presse; information produite par la Commission même sur les cas examinés et les décisions prises.</p>	

	<p>Produit 3.3 Le monitoring de la liberté d'expression et d'opinion, du droit de réunion et de manifestation pacifique avant, pendant et après la tenue du Dialogue national inclusif, le référendum constitutionnel et les élections générales</p>	<p>Indicateur 3.3.1 % des réunions et des manifestations monitorées Niveau de référence: 0 Cible: 50%</p>	<p>Fiches de mission par rapport aux manifestations annoncées dans les médias.</p>	
	<p>Produit 3.4 L'audit social des aspects de droits de l'homme de la transition est conduit par les OSC et acteurs majeurs du dialogue national inclusif sont outillés et sensibilisés aux défis importants des droits de l'homme et les intègrent dans les résolutions finales du DN ainsi que dans le projet de nouvelle constitution.</p>	<p>Indicateur 3.4.1 : Existence d'une résolution du DN relative à la politique nationale des DH et son plan d'action Niveau de référence: 0 Cible: 1</p> <p>Indicateur 3.4.2 : Degrés auquel le projet de nouvelle constitution est conforme aux standards internationaux de droits de l'homme et contient des normes relatives aux droits de l'homme Niveau de référence : la constitution dissoute contient certaines normes y relatives Cible 1 : Le projet de nouvelle constitution est conforme aux standards internationaux de droits de</p>	<p>La résolution et les papiers de travail du Dialogue Inclusif</p> <p>Analyse du projet de Constitution</p>	

		<p>l'homme et contient des normes relatives aux droits de l'homme</p> <p>Indicateur 3.4.3 : Degrés auquel les organisations de la société civile effectuent un audit social des aspects de droits de l'homme dans la transition</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: Une audit social des aspects de droits de l'homme dans la transition est effectuée.</p>	<p>Les documents d'audit finalisés par la société civile</p>	
--	--	---	--	--